

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKS COMMUNICATION »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, Akouédo  
Attié, non loin de l'église Winners Chapel, Lot 66, Ilot 07

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 03 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKS COMMUNICATION »

Objet : La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger: Événementiel; Communication; Imprimerie; Transport public; Bâtiment et Travaux Publics; Commerce général; Friperie; Alimentation générale; Achat, Vente et Distribution de boissons et d'eau minérale. Et pour la réalisation de l'objet social: L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux; La prise en location gérance de tous fonds de commerce; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, Akouédo  
Attié, non loin de l'église Winners Chapel, Lot 66, Ilot 07

Dirigeant(s) M PALIE ROSSI YANNICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08908 du 11/08/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58786/GTCA/RC/2023 du 11/08/2023

